

INVITATION ET ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE EXTRAORDINAIRE SWIMMING 2025

Conformément à l'article 44 des statuts, le directeur sportif de Swiss Aquatics Swimming vous invite à l'assemblée sportive extraordinaire du **25 octobre 2025 à 10h** à la

Maison du Sport
Talgut-Zentrum 27
3063 Ittigen près de Berne

Cette invitation vous parvient, conformément aux statuts, au moins 20 jours avant l'Assemblée sportive.

L'Assemblée sportive extraordinaire est convoquée par le Directeur sportif de la natation afin de soumettre au vote l'introduction d'une contribution à la discipline sportive Swimming.

Toutes les informations relatives aux deux propositions se trouvent sur notre site internet dans la rubrique de l'Assemblée sportive extraordinaire. Vous pouvez également transmettre les documents à vos membres du comité et du club afin de les informer au mieux.

Vous trouverez en annexe l'ordre du jour.

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article 43 des statuts, les clubs membres disposant du droit de vote ainsi que les fédérations membres doivent être représentées à l'Assemblée sportive extraordinaire par leur président·e ou par un·e délégué·e officiel·le muni·e d'une **procuration écrite du·de la président·e**.

Une délégué·e ne peut représenter qu'un seul club membre et, en plus, une fédération membre.

Nous espérons vivement votre participation nombreuse à cette Assemblée sportive extraordinaire et vous remercions chaleureusement pour votre grand engagement en faveur de la discipline Swimming.

Cordialement



Beat Hugenschmidt
Directeur sportif Swimming

Worblaufen, le 29 septembre 2025

**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE EXTRAORDINAIRE SWIMMING DU
25 OCTOBRE 2025
DÉBUT 10H00, MAISON DU SPORT, ITTIGEN**

1. Bienvenue
2. Constitution de l'assemblée
3. Élection des scrutateur·trice·s
4. Informations sur l'introduction d'une nouvelle contribution à la discipline sportive Swimming
 - a. Informations sur la proposition du directeur sportif Swimming
 - b. Informations sur la proposition du CN La Chaux-de-Fonds
5. Discussion sur l'introduction d'une contribution à la discipline sportive Swimming et les deux propositions
6. Vote sur l'introduction d'une nouvelle contribution à la discipline sportive Swimming
 - a. Proposition 1 : contribution à la discipline sportive Swimming selon la proposition du directeur sportif Swimming
 - b. Proposition 2 : contribution à la discipline sportive Swimming selon le CN La Chaux-de-Fonds*

*La proposition 2 ne sera soumise au vote que si la proposition 1 n'est pas acceptée.
7. Mot de fin